

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE S. M. LE ROI
PAR LA
SOCIÉTÉ ROYALE
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE
ET SUBSIDIÉE PAR LE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE

UITGEGEVEN
ONDER DE HOGE BESCHERMING
VAN Z. M. DE KONING
DOOR HET
KONINKLIJK BELGISCH
GENOOTSCHAP VOOR NUMISMATIEK
EN MET DE STEUN VAN HET
MINISTERIE VAN NATIONALE OPVOEDING
EN CULTUUR

DIRECTEURS :

MARCEL HOC, PAUL NASTER,
LÉON LACROIX, ÉMILE BROUETTE

CXIV - 1968

BRUXELLES

BRUSSEL

DEUX MÉDAILLES À L'EFFIGIE DE L'ARMATEUR ANVERSOIS GILLES HOOFTMAN

(PLANCHES XVIII-XX)

Le xvi^e siècle est pour Anvers l'âge d'or. L'opulente métropole ne domine pas seulement la vie économique du pays, elle est aussi la capitale des Arts. Ce rôle, elle le doit avant tout aux marchands. Faut-il s'étonner que le visage de beaucoup d'entre eux nous ait été conservé par le pinceau ou le burin des plus grands artistes?

Il y aurait une belle étude à faire sur les marchands anversois dans la médaille des anciens Pays-Bas : Christophe Volkmar et l'énigmatique Ursula Lopes, épouse du juif espagnol Marco Peres, portraituretés par Hans Symons ; Pierre Panhuys, Floris Allewijn, Charles Cockiel, Hans van den Broeck et Thomas Therlaen par Steven van Herwijck ; Jean Franckaert et Gaspard Schetz par Jacques Jongelinck ; Jean Celosse par un maître inconnu. Et j'en passe !

Mais surtout, il y a Gilles Hooftman. Peu d'hommes d'affaires sont parvenus à jouer un rôle aussi déterminant que lui en ces temps troublés. Sa vie a valeur d'exemple, aussi bien par l'énergie déployée dans la poursuite d'intérêts matériels que par les profondes préoccupations religieuses dont elle témoigne. Entre ces idéaux contradictoires — qui sont d'ailleurs ceux d'une bonne partie de la bourgeoisie anversoise à l'époque — notre personnage parviendra à réaliser un difficile et harmonieux équilibre.

I

Gilles Hooftman (1), alias van Eyckelberg (2), naquit en 1521 dans le Limbourg, sans doute à Eupen. Tout jeune, il vint tenter

(1) Les principales notices consacrées au personnage sont celles de Charles RAHLENBEEK dans la *Biographie nationale*, IX, Bruxelles, 1886-1887, col. 449-450 ; de Floris PRIMIS dans *Oud-Antwerpsche Portrettengalerie (Zondagsvriend*, 29 mai 1932, p. 521) et dans *Geschiedenis van Antwerpen*, t. VII, 2,

sa chance à Anvers où il acquit droit de bourgeoisie le 15 juillet 1541 ⁽³⁾. C'est le type parfait du *self-made man*, parti de rien et accédant rapidement à une prodigieuse fortune. D'abord simple colporteur, selon la légende, puis négociant en bois, il étendit progressivement ses affaires — avec le concours de son associé Pierre Panhuys, un Limbourgeois lui aussi ⁽⁴⁾ — se faisant armateur et banquier au service du grand commerce d'importation.

Ses entreprises ne se limitent pas aux escales traditionnelles. Il pratique le trafic au long cours et prend des risques. Ses capitaines font halte à Bordeaux ⁽⁵⁾, dans les ports de l'Espagne ⁽⁶⁾,

Anvers, 1939, p. 196-197 et t. VIII, 2, 1942, p. 260-261 ; de Willi BERENS, *Ein grosser Eupener : Gillis Hooftman*, dans *Geschichtliches Eupen*, II, 1968, p. 56-81. Cette dernière étude, de loin la plus importante, s'attache surtout à mettre au point le problème de l'origine et des attaches familiales du personnage. L'ouvrage fondamental sur les activités de Hooftman dans le domaine commercial et religieux reste à faire. Les archives communales d'Anvers sont loin, à cet égard, d'avoir dit leur dernier mot. Il va de soi que le présent article s'en tiendra principalement à l'analyse des documents iconographiques.

(2) Aucune explication satisfaisante n'a été donnée jusqu'à présent de ce second nom. Prims y voyait l'indice d'une origine rhénane. Berens suggère que Hooftman fut contraint d'adopter ce pseudonyme dès son arrivée à Anvers et qu'il ne reprit son véritable nom qu'après avoir fait fortune. Ces hypothèses ne sont pas très convaincantes. A noter que la famille Anselmo, alliée à celle de Hooftman, plaça trois glands (*eikels*) dans ses armes en souvenir du nom d'Eickelberg.

On trouve, en parcourant les textes contemporains, de nombreuses variétés dans les graphies des deux noms. C'est ainsi qu'on rencontre, d'une part, les formes Eykelberg, Eichelenberg, voire Eeckelman et, de l'autre, Hauptmann (dans les régions de langue allemande), Haufman, Hooftman, Hooftman, Hoofdman, Hoftman, Hofman, Hoffman, Hofmann et même Sofman, par élision de la dernière lettre du prénom Gilles ou Gielis (en latin Aegidius).

(3) Fl. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, VII, 2, p. 296.

(4) Il avait épousé une nièce de Gilles, Marguerite Hooftman. Aumônier des hospices d'Anvers de 1573 à 1575 et trésorier de la ville en 1580-1581, il dut quitter la métropole en novembre 1585, après la victoire de Farnèse. Au sujet de sa médaille par Steven van Herwijck, voir note 44.

(5) On sait, par une requête qu'il adressa au Roi en août 1557, que 2048 balles de pastel, achetées par lui à Toulouse, avaient été chargées à Bordeaux. Cfr C. WYFFELS, *Een Antwerpse zeeverzekeringpolis uit het jaar 1557*, dans *Bulletin CRH*, CXIII, 1948, p. 95-103.

(6) Un des capitaines de Gilles Hooftman fut récompensé le 14 mai 1577 par le Magistrat d'Anvers pour avoir conduit le premier navire venant d'Espagne depuis la Pacification de Gand. Cfr Fl. PRIMS, *Letterkundigen, geleerden*

du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie (7). L'un des premiers, il ose lancer ses vaisseaux jusqu'à la mer Blanche et la Dwina, en Russie septentrionale (8). C'est sans doute à lui que pensait Guichardin quand il évoquait dans sa célèbre *Description de tous les Pays-Bas* (9) les fabuleuses richesses des pays du nord que l'on amenait par mer à Anvers : blé et seigle, cuivre et airain, souffre et garance, peaux de martre, de zibeline, d'hermine, d'ours, de renard et loup blancs, écailles de poisson, bois pour la construction des navires, cervoise, viandes et poissons séchés ou fumés conservés dans la glace, ambre jaune que l'on travaillait à Dantzic ... On doit, en tous cas, à Hooftman l'introduction, chez nous, du saumon fumé dont la consommation allait connaître une vogue durable (10).

En ces temps troublés, il y avait quelque mérite à diriger une grande firme commerciale, alors que tant d'hommes d'affaires songeaient plutôt à quitter la place d'Anvers. Quand ce ne sont pas les éléments naturels qui se déchaînent (11), ce sont les hom-

en kunstenaars in de rekeningen der Stad Antwerpen, 1576-1650, dans Verslagen en Mededeelingen van de Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde, 1931, p. 174, n° 1.

(7) Les pays barbaresques exportaient à l'époque la canne à sucre, les métaux précieux, des dattes et des cuirs. Cfr J. DENUCÉ, *Afrika in de XVI^{de} eeuw en de handel van Antwerpen (Dokumenten voor de Geschiedenis van den Handel, II)*, Anvers, 1937, p. 14-15.

(8) Les anversoises Simon van Salingen et Corneille De Meyer s'étaient aventurés, dès 1566, vers le Grand Nord. Hooftman reprit les expéditions vers la mer Blanche en 1577. Cfr J. SCHELTEMA, *Rusland en de Nederlanden*, Amsterdam, 1817, I, p. 42 ; J. A. DE STOPPELAER, *Ballhazar de Moucheron. Een bladzijde uit de Nederlandsche handelsgeschiedenis*, La Haye, 1901, p. 27-28 ; J. DENUCÉ, *op. cit.*, p. 14.

(9) Éd. française de JANSONIUS, Amsterdam, 1625, p. 118-119 (« Discours sur les marchands d'Anvers »).

(10) C'est en 1580 qu'il fut autorisé à ouvrir un entrepôt destiné à cette denrée. Cfr J. DENUCÉ, *op. cit.*, p. 14.

(11) En décembre 1571, un de ses plus grands navires heurte un banc de sable et coule au large de la Zélande. Cfr *Kroniek van Godevaert van Haecht over de troebelen van 1565 tot 1574 te Antwerpen en elders*, éd. R. VAN ROOSBROEK, II, Anvers, 1933, p. 156.

Le 27 janvier 1574, nouveau sinistre : un autre bâtiment, valant 30.000 florins, sombre près de Saffinge. *Ibid.*, p. 283, et *Chronycke van Antwerpen sedert het jaar 1500 tot 1575*, éd. J. P. VAN DIËREN, Anvers, 1843, p. 275.

Ces deux désastres semblent avoir été occasionnés par de fausses manœuvres, peut-être intentionnelles, à la suite de réquisitions opérées par les Espagnols.

mes (12). Mais, contre vents et marées, Gilles Hooftman mène sa barque avec autant d'audace que de prudence (13). En dépit d'une conjoncture des plus défavorable, il réussira à laisser une fortune évaluée à plus de dix tonnes d'or, chiffre considérable pour l'époque.

Pour l'instruction de ses capitaines, il avait réuni une importante collection de cartes géographiques. Bon nombre de maisons de commerce, à l'époque, avaient recours à des géographes professionnels pour mettre au point l'itinéraire des escales. Les plus avisées formaient elles-mêmes des spécialistes, ce qui offrait l'avantage de garder le secret des expéditions. A cet égard, Hooftman l'emporte sur tous ses concurrents. Il ne néglige rien pour acquérir les meilleurs instruments d'étude, compas et cartes marines, tout en s'offrant même le luxe d'aider et de conseiller ses rivaux (14). Trente-huit cartes de sa collection allaient servir de noyau au fameux *Theatrum orbis terrarum* d'Abraham Ortelius, qui parut en 1570 (15). L'expérience acquise à la suite des expéditions de

(12) C'est ainsi que Gilles Hooftman souscrivit pour un montant de 1500 florins à l'emprunt forcé, lancé par la ville d'Anvers en avril 1574 à la requête du gouverneur Requesens qui était aux prises avec ses troupes mutinées. Cfr Fl. PRIMS, *Geschiedenis van Antwerpen*, VIII, 1, p. 122.

Plus tard, lors de la « Furie espagnole » et du sac d'Anvers en 1576, les soldats exigèrent que le butin fût entreposé à la Citadelle, dans une série d'hôtels particuliers ainsi que dans les navires immobilisés de Gilles Hooftman. Cfr P. GÉNARD, *La furie espagnole*, dans *Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, XXXII, 1876, p. 462.

(13) S'il sait se montrer entreprenant quand il s'agit d'envoyer au loin ses capitaines, il est par contre plus réservé en matière d'organisation de la profession. On trouve, en effet, son nom parmi les opposants aux propositions de l'italien Ferrufini qui préconisait la création à Anvers d'offices de courtiers jurés ayant le monopole des opérations d'assurances maritimes. Cfr P. GÉNARD, *Jean-Baptiste Ferrufini et les assurances maritimes à Anvers*, dans *Bulletin de la Société de Géographie d'Anvers*, VII, 1882-1883, p. 212 et 213.

(14) Cfr à ce sujet l'intéressante notice sur Ortelius, due au lieutenant-général WAUWERMANS, dans la *Biographie nationale*, XVI, Bruxelles, 1901, col. 291-322. L'auteur cite la lettre capitale que Jean Rademacker, ancien employé de Hooftman, adressa le 25 juillet 1603 à Ortelianus, neveu d'Ortelius, au sujet de l'expérience cartographique de son patron (col. 306).

(15) L'éditeur d'Ortelius, Michel Coignet, lui avait dédié en 1580 ses « Nieuwe onderwysinghe op de principaelste punten der navigatien ». Cfr J. DENUCÉ, *Oud-Nederlandsche kaartmakers in betrekking met Plantijn (Maatschappij der Antwerpsche bibliophilen*, 27-28), Anvers - La Haye, 1912-1913, I, p. 239, et II, p. 29.

l'armateur anversois constitua ainsi un facteur déterminant pour le développement de la cartographie moderne.

L'autodidacte Hooftman était, du reste, ouvert à toutes les manifestations de l'esprit : la littérature, les sciences et les arts. Il fit décorer plusieurs chambres de la belle maison qu'il possédait rue du Steen par les peintres Martin de Vos ⁽¹⁶⁾ et Jan Vredeman de Vries ⁽¹⁷⁾. Propriétaire, à partir de 1562, du « Pollenaken », que son frère Henri avait acheté en 1557, il acquit en 1578 le « Pulhof », sur l'actuelle commune de Berchem, ainsi que les seigneuries de Cleydael et d'Artselaar, le refuge de l'abbaye d'Affligem rue des Nattes à Anvers (1580) et deux bonniers de bois à Hoboken ⁽¹⁸⁾.

L'homme était affable pour tous mais familier seulement avec les gens de mérite. On l'appelait « le père des matelots ». Dès 1559, il figure parmi les aumôniers (administrateurs) des bureaux de bienfaisance d'Anvers ⁽¹⁹⁾. Toute sa vie témoigne, ainsi qu'on va le voir, d'un sens aigu de la charité ⁽²⁰⁾.

Comme beaucoup d'hommes de son temps, il se sent engagé par le problème de la Foi.

Le calvinisme pénètre dans les Pays-Bas par le chemin des villes marchandes. Ce sont milieux cosmopolites. La bourgeoisie, ouverte

(16) Martin de Vos exécuta, pour la salle à manger, cinq grandes compositions s'inspirant de l'histoire de saint Paul d'après les Actes des Apôtres (vers 1566). Deux d'entre elles subsistent aujourd'hui, l'une au Louvre, l'autre aux Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles. La plupart des personnages représentés sont des portraits : on peut y reconnaître Hooftman entouré de ses amis, parents et employés. Cfr S. SULZBERGER, *A propos de deux peintures de Martin de Vos. La décoration de la salle à manger d'Égide Hooftman*, dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, VI, 1936, fasc. 2, p. 121-131.

(17) Vredeman, peintre originaire de Lecuwarden, était avant tout un décorateur très habile dans la technique du trompe-l'œil. Karel VAN MANDER nous apprend dans son *Libre des peintres* (édition française par H. HYMANS, II, Paris, 1884-1885, p. 101) qu'il exécuta pour Gilles Hooftman « vis à vis d'une porte, une grande perspective avec une échappée de vue sur une cour ». L'œuvre a dû être réalisée vers 1563-1564.

(18) Cfr J. B. STOCKMANS, *Notice historique sur le château de Cleydael*, Anvers, 1892, p. 66-69.

(19) Cfr *Chronyke van Antwerpen ... tot den Jaere 1775*, Anvers, 1775, p. 103.

(20) Il n'eut garde d'oublier ses concitoyens pauvres du Limbourg auxquels il fit don de 500 couronnes de Bourgogne. Cfr W. BERENS, *art. cit.*, p. 76.

à toutes les nouveautés, se laisse rapidement gagner par l'appel des réformateurs et impose ses croyances aux salariés ⁽²¹⁾.

Anvers est naturellement un terrain d'élection pour la Réforme. Gilles Hooftman figure, dès 1566, avec son frère Henri et son associé Panhuys, sur les listes de personnes suspectes de calvinisme. Les informateurs de Marguerite de Parme le citent parmi les hérétiques ⁽²²⁾, tandis que Geronimo de Curiel, facteur (courtier en bourse) de Philippe II, le dénonce auprès de son maître comme soutenant les huguenots et les prédicants, et comme entretenant des rapports avec les Gueux ⁽²³⁾.

Ces graves accusations formulées à la fin de 1566, quelques mois avant l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas, auraient pu avoir des suites tragiques pour le marchand anversoïse. Mais, chose extraordinaire, il ne fut jamais inquiété. Cela s'explique tout d'abord par le peu de vigueur avec laquelle le Magistrat d'Anvers

(21) La correspondance du prévôt Morillon avec le cardinal Granvelle abonde en précisions à ce sujet : « Le peuple, écrit-il le 29 septembre 1566, ... de quasi toutes les villes marchandez, at esté tenu en servitude par les marchantz qui les ont fait ouvrir à vil priz, et par dessus ce n'ont voulu donner ouvrage sinon à ceulx qu'yroient aux preschez : que at subverti beaucop de povres gens ... » (E. Poullet, *Correspondance du cardinal Granvelle*, I, Bruxelles, 1877, p. 506. Voir aussi t. II, 1880, p. 102 et 456).

(22) L'auteur du curieux document intitulé *Les moyens pour remédier au désastre d'Anvers* mentionne parmi les membres du Consistoire calviniste « Gilles Haufman et Hendric Haufman, son frère, de Lembourg, et tous leurs serviteurs », ainsi que « Pierre Panhus, compagnon de Gilles Haufman ». Texte publié dans :

F. M. MERTENS et K. L. TORFS, *Geschiedenis van Antwerpen*, IV, Anvers, 1848, Annexe L, p. 612 ;

P. GÉNARD, *Liste des personnes poursuivies à Anvers « pour faict de religion » au XVI^e siècle*, dans *Antwerpsch Archievenblad*, IX, s.d., p. 411 ;

L. VAN DER ESSEN, *Les progrès du luthéranisme et du calvinisme dans le monde commercial d'Anvers et l'espionnage politique du marchand Philippe Dauxy, agent secret de Marguerite de Parme, en 1566-1567*, dans *Vierteljahrsschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, XII, 1914, p. 221.

(23) Le rapport secret de Geronimo de Curiel a été publié par L. VAN DER ESSEN sous le titre *Épisodes de l'histoire religieuse et commerciale d'Anvers dans la seconde moitié du XVI^e siècle ...*, dans *Bulletin CRH*, LXXX, 1911, p. 321-362 (sur notre personnage, voir p. 346-349). Le « facteur » du roi d'Espagne signale que Gilles Hooftman possède des biens considérables en Espagne, notamment à Séville, mais qu'il a pris ses précautions en faisant mettre ses propriétés sous des noms d'emprunt. Il l'accuse, en outre, d'aider les huguenots.

applique les placards contre l'hérésie. La Métropole fut longtemps une oasis de tolérance dans le pays et devint très rapidement un centre exceptionnel de fermentation religieuse. On s'en prend rarement aux fortunes bien assises et, en général, seuls les lampistes sont frappés. D'autre part, les souverains et le gouvernement, soucieux de ménager un marché financier auquel ils ont si souvent recours, temporisent, du moins dans les premiers temps.

La prudence du comportement de Hooftman dans les conflits religieux qui déchirent nos provinces contribue également à lui garantir une certaine immunité. Il prête serment de fidélité au roi d'Espagne, se rend régulièrement à la messe et se confesse, observe jeûne et carême. Soigneusement, il évite de se compromettre dans ces réunions clandestines où les adeptes de Calvin écoutent des prédicateurs exaltés ou se trahissent en chantant des psaumes. Mais, bien qu'il ne donne aucune prise à l'accusation, ses sympathies pour la religion réformée ne font aucun doute. Du Consistoire d'Anvers, il est la tête et le bras. Non pas comme ces nouveaux martyrs qui attendent des bûchers qu'ils fassent triompher leur cause, mais en père tranquille qui prie en silence et agit dans l'ombre.

Il n'hésite pas d'ailleurs à fréquenter les milieux catholiques, soit qu'il veuille donner le change, soit qu'il entende braver l'intolérance du siècle. C'est ainsi que Christophe d'Assonville, membre du Conseil privé et l'un des piliers du parti catholique, se fait tancer par la Gouvernante Marguerite de Parme pour être entré dans l'intimité du marchand anversoïis (24).

Au moment même où les indicateurs à la solde du Gouvernement démasquent les opinions de Hooftman, celui-ci finance activement la construction de temples calvinistes (25) et sonde le résident de la

(24) Morillon écrit à Granvelle le 24 mai 1567 qu'il est « bien esbahi que d'Assonleville hante tant ung Gilles Hostman, qui en est tant suspecté [d'hérésie], avec son frère que Mr le président [Viglius] me dict que Madame [la Gouvernante] en at tenu quelque propos à Assonleville et autres qui les hantent ... » (E. POULLET, *Correspondance du cardinal Granvelle*, II, p. 467 et note 3 ; voir aussi p. 427).

(25) L'instruction ouverte par le Conseil des Troubles contre Antoine van Stralen, ancien bourgmestre d'Anvers (AGR, *Papiers d'État et de l'Audience*, portefeuille 501) signale que « le X de novembre [1566], le associé de Gilles Hoffman, Arnoult Pels et Jehan Carlier levoient beaucoup d'argent en bourse pour le fait des temples, dont furent respondans Bernuy et Marcus Perez ».

reine d'Angleterre, Thomas Gresham, au sujet d'une aide éventuelle aux réformés des Pays-Bas ⁽²⁶⁾. Quelques mois plus tard, il essaie de se procurer chez Plantin cinq cents Bibles qu'il destine aux Juifs et aux Arabes d'Afrique du Nord ⁽²⁷⁾.

Mais c'est en 1572 que notre homme va donner toute sa mesure. Le 6 avril de cette année-là, Flessingue se soulève contre Philippe II et s'ouvre aux Gueux de mer. On manque de tout. Mais un capitaine appelé Ewout Pieterszoon Worst, qui avait souvent voyagé pour compte de Hooftman, va trouver celui-ci : l'armateur n'hésite pas à mettre ses magasins à la disposition des insurgés. Après avoir chargé un bateau d'armes et de munitions, on se procure un passeport en déclarant que la cargaison est destinée à Middelbourg. L'expédition parvient sans encombre en Zélande ⁽²⁸⁾. Quelques semaines plus tard, le Gouverneur d'Anvers est averti que la douane a été trompée et que des armes ont été livrées à l'ennemi. Aussi fait-il publier à la Bourse, le 18 mai, l'interdiction de trafiquer avec les ports insurgés. Il soupçonne Nicolas Degreve, doyen des mariniers, et les facteurs du port, mais sans parvenir à découvrir

(26) La correspondance de Gresham fait état d'un entretien avec le marchand anversoïis, probablement en septembre 1566. On y apprend aussi que la reine d'Angleterre doit beaucoup d'argent à Hooftman (lettre publiée par MERTENS et TORFS, *op. cit.*, IV, annexe Q, p. 648).

(27) Lettre de Christophe Plantin à Henri Niclaes (2 août 1567), dans Max ROOSES, *Correspondance de Christophe Plantin*, I, Anvers-Gand, 1883, p. 160. Sur la destination des 200 exemplaires reçus, cfr J. DENUCÉ, *op. cit.*, p. 15.

(28) Le passage de VAN METEREN (*Histoire des Pays-Bas*, édition française de La Haye, 1618, fol. 72 verso) qui relate cet événement mérite d'être reproduit ici :

« Il y avoit dans la ville de Flissingues un vaillant bourgeois et marinier, nommé Ewout Pietersen Worst ou Capitaine Worst. Cestuy estant fort bien cognu en Anvers, & notamment d'un riche marchand nommé Gilles Hoftman, il y alla querir des gens, de la provision de poudre, des armes & amunitions de guerre et choses semblables. Ledit Hoftman l'avoit souvent employé en divers voyages, & luy avoit fait faire un nouveau navire, le plus beau & plus grand qu'on eut jamais fait à Anvers, il en avoit encores beaucoup d'autres, tellement que s'estoit le plus grand equippeur de navires qui y fut, & estoit à bon droit appelé le nourrisson des gens & Capitaines de marine ».

Voir aussi P. C. HOOFT, *Nederlandsche Historien*, Amsterdam, 1677, p. 237, et Everhard VAN REYD, *Oorspronck ende voortganck vande Nederlantsche Oorloghen*, Amsterdam, 1644, p. 12.

Le *Geuseliedtboeck* comprend un chant consacré aux exploits du capitaine Worst. Cfr J. VAN VLOTEN, *Nederlandsche Geschiedzangen*, II, Amsterdam, 1864, p. 40-43.

le moindre indice. Les vrais coupables lui échappent et il en avertit le duc d'Albe par une lettre datée du 28 mai dans laquelle il croit devoir ajouter : « J'ai donné des ordres afin que tout bateau soit bien visité à la douane et ne puisse transporter des armes, mais pour exercer une surveillance plus exacte il faudrait y avoir des gens députés et salariés, ce qui ne pourrait se faire sans de grands frais » (29).

Voilà donc un bourgeois d'Anvers, de paisible apparence, qui fait de Flessingue, cette porte de l'Escaut, La Rochelle des Gueux de mer, et met ainsi en échec le duc d'Albe. L'épisode contribua largement à faire de Hooftman une manière de héros national dans les Pays-Bas septentrionaux où la légende veut qu'il soit venu s'établir peu après (30).

Cependant Hooftman demeurera à Anvers jusqu'à la fin de ses jours, en dépit des troubles politiques et des inconvénients qui en résultent pour le commerce. En toutes circonstances, il est la providence du Prince d'Orange et le protecteur de ses corréligionnaires en difficulté. C'est ainsi que l'historien protestant Van Meteren, pris à Anvers pour quelque obscur espion et mis au cachot en 1575, ne dut son élargissement qu'à l'intervention de Gilles Hooftman et de son ami Abraham Ortelius, le célèbre géographe, qui était d'ailleurs le cousin du prisonnier (31). En décembre 1577, l'armateur figure avec son associé Pierre Panhuys parmi les douze notables qui sont adjoints aux échevins au cours des années 1578 et 1579 : l'administration est alors entièrement composée des partisans du Taciturne (32). Il est aussi conseiller de la ville près les États du Brabant jusqu'en décembre 1580 (33).

En janvier 1581, Gilles Hooftman s'endormit pieusement dans sa maison du Steen, âgé de soixante ans. En ce temps là, la cause

(29) Cité par Ch. RAHLENBEEK dans *L'Inquisition et la Réforme en Belgique (Anvers)*, Bruxelles, 1857, p. 161.

(30) J. DE VRIES et C. DE JONGE, *Nederlandsche gedenkpenningen*, I, La Haye - Amsterdam, 1837, p. 36, le font séjourner à Middelbourg puis à Amsterdam.

(31) Voir « La vie d'Emanuel de Meteren » par son ami Simon Ruytinck, publiée à la fin de l'édition précitée de ses œuvres.

(32) A. BUTKENS, *Trophées tant sacrés que profanes du duché de Brabant*, II, La Haye, 1724, p. 511 et 512 ; D. PAPEBROCHIUS, *Annales anverpienses*, éd. F. H. MERTENS et E. BUSCHMAN, III, Anvers, 1846, p. 423.

(33) Voir les *Collegiale Actenboecken (1577-1583)* publiés dans *Antwerpsch Archievenblad*, XVIII, p. 163.

du Calvinisme paraissait l'emporter à Anvers, mais ce n'était qu'un court répit avant la soumission définitive de la ville à la cause du roi d'Espagne.

Le défunt laissait un héritage considérable. Une certaine littérature apologétique⁽³⁴⁾ lui a fait léguer par testament 25.000 ducats aux pauvres catholiques d'Anvers et la même somme aux pauvres protestants. Cet acte, qui témoigne d'un noble désintéressement et d'un rare esprit de tolérance, ne fut pas apprécié comme il convient par les contemporains. Le théologien luthérien Osiander estimait que, par ce legs, Hooftman s'était montré mauvais protestant en faisant preuve de tant de générosité envers les catholiques et que, s'il fallait le considérer comme catholique, il serait encore bien plus à blâmer. Notons que les documents d'archives mis à jour jusqu'ici font mention d'un legs unique de 50.000 livres à une chambre de bienfaisance réformée, le 9 février 1581⁽³⁵⁾. Il est vrai que cette année-là, le secours aux pauvres était dirigé par des aumôniers calvinistes⁽³⁶⁾.

Gilles Hooftman, qui se maria trois fois, laissa une belle descendance⁽³⁷⁾. Celui de ses fils qui portait le même prénom que lui (ce qui fait que certains auteurs le confondent avec son père) joua un rôle important lors de l'administration d'Anvers par les calvinistes. Il fut échevin de 1582 à 1584 et, le 9 mars 1584, il eut l'honneur d'héberger le bourgmestre Marnix de Sainte-Aldegonde qui ne se sentait plus en sécurité dans sa propre demeure⁽³⁸⁾.

(34) Cfr Johannes LEHNEMANN, *Historische Nachricht von der vormahls im sechzehenden Jahrhundert berühmten Evangelisch-Lutherischen Kirche in Antorff*, Frankfurt-am-Main, 1725, chapitre I, § 68, p. 100-189. L'auteur invoque l'exemple des Juifs qui laissent parfois aux chrétiens une partie de la fortune acquise en terre chrétienne. Il cite l'opinion d'Osiander qui tiendrait ses informations de Michel Beuther.

(35) Cfr MERTENS et TORFS, *op. cit.*, V, Annexe O, p. 629.

(36) L'auteur de la *Chronyke van Antwerpen ... tot den Jaere 1775*, ne mentionne aucun nom pour les années 1581 à 1583, mais soupire comme un bien-pensant : « Prô Dolor! non ordinarii, sed intrusi. O drofheyd! niet gekozen, maer in gedrongen » (p. 104).

(37) Sur la famille de Hooftman, cfr l'étude précitée de W. BERENS, en particulier p. 58-64 et 78-80. Renseignements fragmentaires dans *Antwerpsch Archievenblad*, IX, p. 411, note 6 ; L. VAN DER ESSEN, *art. cit.*, dans *Bulletin CRH*, LXXX, 1911, p. 348, note 4 ; F. DONNET, *Un souvenir d'une visite des Archiducs à la Monnaie d'Anvers*, Anvers, 1912, p. 8 et 9.

(38) Floris PRIMIS, *Waar woonde Marnix?*, dans *Antwerpiensia*, XI, 1937, n° 38, p. 274-275.

Bien que compromis par les événements, il put quitter Anvers librement après la prise de la ville par Alexandre Farnèse. S'étant établi à Brême, il y mourut en 1598, complètement ruiné.

Parmi les filles, mentionnons Jeanne, femme d'Antonio Anselmo, qui donna le jour au juriste du même nom, le célèbre auteur du *Tribonianus Belgicus*, et Anne qui épousa en secondes noces un certain Olivier Cromwell, l'oncle d'un autre Olivier, futur Lord Protecteur d'Angleterre, lequel fut du reste élevé dans leur maison de Huntington.

II

L'iconographie de Gilles Hooftman comprend deux médailles datées respectivement de 1559 et de 1580 et un tableau de Martin de Vos portant le millésime intermédiaire de 1570, de sorte que nous possédons des documents qui nous révèlent le vieillissement du personnage de dix en dix ans.

Qu'il existe un portrait de lui par Martin de Vos n'a pas de quoi nous surprendre. Cet artiste a sans doute été recommandé à Hooftman par son ami Ortelius et nous avons vu plus haut qu'il avait exécuté vers 1566 de grandes compositions représentant l'histoire de saint Paul pour orner la salle à manger de l'armateur. Il fera aussi, en 1579, le portrait de la famille Anselmo, aujourd'hui aux Musées royaux des Beaux-Arts à Bruxelles.

Le grand tableau de 1570 qui représente Gilles Hooftman de face avec sa troisième femme Marguerite van Nispen (pl. XVIII) se trouve actuellement au Rijksmuseum à Amsterdam⁽³⁹⁾. C'est une œuvre pleine de charme dont la facture soignée et les détails minutieux (bijoux et pendule) contribuent à rehausser l'intérêt. La disposition symétrique des deux modèles de part et d'autre d'une table centrale est identique à celle que l'artiste adoptera pour le portrait de la famille Anselmo, la position des mains est semblable ainsi que l'emplacement axial de l'inscription latine.

*
* *

(39) *Catalogue* n° 2595 (signale à tort qu'Hooftman émigra en 1566 à Middelbourg). Cfr également P. PHILIPPOT, *Le portrait à Anvers dans la seconde moitié du xvi^e siècle*, dans *Bulletin des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique*, XIV, 1965, p. 187, fig. 15.

Mais venons-en aux médailles.

Celle de 1559 est signalée par le Dr Julien Simonis ⁽⁴⁰⁾ comme une œuvre d'Étienne de Hollande (Steven van Herwijck) qu'il avait découverte au Musée du Steen à Anvers mais qu'il omet de reproduire dans son ouvrage. Victor Tourneur, reprenant vingt ans plus tard l'étude du médailleur ⁽⁴¹⁾, perd la trace du portrait de Hooftman. En fait, par suite de la réorganisation des musées archéologiques de la ville d'Anvers, la pièce a passé au Vleeshuis, où nous avons pu la retrouver ⁽⁴²⁾ et la faire photographier (pl. XIX, 1).

En voici la description :

EGIDIUS · HOFTMAN · AETATIS · SVÆ · XXXVIII · 1559 ·

Dans un cercle de grènetis, buste de trois quarts à droite de Gilles Hooftman, coiffé d'un bonnet et vêtu d'un pourpoint orné d'une passementerie à trois bandes verticales sur la poitrine et sur les manches.

Plomb uniface, 76 mm ⁽⁴³⁾.

Cette médaille est-elle de Steven van Herwijck? Il est permis d'en douter. Contrairement à la plupart des œuvres de cet artiste, elle n'est pas signée. Le style ne présente pas non plus l'habile modelé et l'élégance des productions du Maître. On le regrette d'autant plus que van Herwijck aurait pu faire le portrait de Hooftman, étant bien introduit dans les milieux marchands et

(40) *L'art du médailleur en Belgique. Nouvelles contributions*, Bruxelles, 1904, p. 202. Attribution à Étienne de Hollande, reprise avec référence à Simonis, dans F. ALVIN, *Les portraits en médailles des célébrités de la Belgique*, Bruxelles, 1916, p. 37.

(41) Dans *RBN*, LXXIII, 1921, p. 52, note 1, et dans *NC*, 5^e série, II, 1922, p. 127, note 28. Ajoutons que V. Tourneur aurait pu en trouver une reproduction photographique dans l'ouvrage déjà ancien de P. GÉNARD, *Anvers à travers les âges*, II, Bruxelles, 1888, p. 352, fig. 2.

(42) Nous nous faisons un plaisir de remercier ici la direction du Musée Vleeshuis qui nous a aimablement guidé dans nos recherches.

(43) Un exemplaire uniface, signalé dans J. DIRKS, *Penningkundig repertorium*, I, n° 265, figurait à la vente Hendrik WESTHOFF junior (Amsterdam, 1848) sous le n° 315. Un exemplaire également uniface, en plomb, est mentionné dans le catalogue de l'exposition de la collection Éd. TERBRUGGEN (*Histoire métallique et histoire de la gravure d'Anvers*, Anvers 1867, p. 103, n° 1502). S'agit-il dans les deux cas de la médaille actuellement au Vleeshuis, qui serait alors un *unicum*? Il est difficile de pouvoir l'affirmer, en l'absence d'inventaires anciens et complets des musées d'archéologie d'Anvers.

calvinistes d'Anvers. Ne modela-t-il d'ailleurs pas, en cette même année 1559, l'effigie de l'associé de Hooftman, Pierre Panhuys (44) ? La comparaison entre les deux pièces n'est toutefois pas de nature à asseoir une attribution.

La médaille de Hooftman mérite, par contre, d'être rapprochée d'une médaille peu connue de Jean Calvin (45) : même présentation de face, même coupe du buste, même forme du nez, des yeux et de l'oreille. Le grand réformateur, dont les traits sont presque méconnaissables (46), est représenté non dans sa traditionnelle robe de docteur mais en bourgeois anversoïis : c'est presque un Hooftman amaigri (pl. XIX, 2). Si l'âge indiqué sur la médaille de Calvin correspond à l'année 1542, il n'en résulte pas forcément qu'elle ait vu le jour à cette date. La présentation de face est, en effet, assez rare en médaille et trahit presque toujours une inspiration graphique : tableau, dessin ou gravure. On peut donc présumer que des portraits du Maître de Genève étaient parvenus à Anvers au moment où sa doctrine se répandit chez nous, c'est-à-dire vers 1557 (47). Un même artiste inconnu aurait ainsi pu graver les médailles de Hooftman et de Calvin à peu près dans le même temps.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ces deux pièces, celle de Jean Célosse (48), plus tardive — elle date de 1574 — et d'un

(44) Reproduite dans J. SIMONIS, *op. cit.*, pl. XXIII, n° 1.

(45) Il s'agit de la pièce cataloguée sous le n° 24 et reproduite pl. XVIII, n° 1, dans la *Description des médailles de Jean Calvin* par Eugène DEMOLLE (dans E. DOUMERGUE, *Iconographie Calvinienne*, Lausanne, 1909). L'auteur attribue l'œuvre à un « modeleur inconnu » et la classe parmi les médailles de la fin du xvi^e siècle ou du commencement du xvii^e siècle. Or, l'inscription porte clairement ·IOHAN· CALVIN· ÆT· 33, ce qui nous donne 1542, le personnage étant né en 1509. Cette date prend un sens particulier si l'on veut bien se souvenir que Calvin réorganisa l'Église de Genève en 1541. Au point de vue stylistique, la pièce paraît toutefois être de la seconde moitié du xvi^e siècle. Des exemplaires uniface de 62 mm se trouvent aux Cabinets de Genève et de Vienne.

(46) Telle est du moins l'opinion d'Eugène Demolle dans son étude précitée.

(47) Dans son ouvrage *Anvers, Métropole de l'Occident (1492-1566)*, paru dans la collection « Notre Passé », Bruxelles, 1952, p. 88, É. SABBE estime que le calvinisme s'infiltra à Anvers vers le milieu du xvi^e siècle, car son action y est constatée avec certitude en 1557.

(48) L'exemplaire unique du Cabinet des Médailles à Bruxelles a figuré à l'exposition *Médailleurs et numismates de la Renaissance aux Pays-Bas* (Bruxelles, Bibliothèque royale, 1959), catalogue, n° 163 et pl. XIX. C'est un

art plus élaboré. Il s'agit ici aussi d'un portrait de face dont la source d'inspiration se trouve sans doute dans une gravure de Jérôme Wierix (49).

Ces rapprochements ne font d'ailleurs que compliquer le problème de l'attribution. Faut-il rappeler à cet égard qu'il était fréquent à l'époque de voir des orfèvres, pleins de talent, transposer dans le métal des tableaux, des dessins ou des gravures? Beaucoup de nos médailles du xvi^e siècle, classées sommairement sous le vocable « médailleurs secondaires » ou « anonymes », ont dû sortir de l'atelier de ces obscurs artisans dont le savoir-faire valait celui des plus grands maîtres.

*
* *

La seconde médaille de Hooftman (pl. XX) est à peine mieux connue (50) :

D/ Dans un cercle de grènetis :

· GILLIS · HOOFTMAN · ÆT · LIX · AN · M · D · LXXX ·

Buste à droite de Gilles Hooftman, tête nue, portant une chemise à col fraisé.

R/ Dans un cercle de grènetis, paysage maritime où deux vaisseaux longent une côte abrupte sous une pluie de pierres et de feu(?). Dans les nuées, les lettres G et H, initiales du personnage. Sur la mer, en exergue, une banderole à encadrement Renaissance où se lit : HA LOF SY MIN GOT, devise qui constitue l'anagramme de Gilles Hooftman.

plomb uniface de 63 mm qui offre la particularité très rare d'être rehaussé de polychromie.

Jean Celosse ou Selos (1518-1580) avait amassé une fortune considérable. Sa femme Catherine Hermans épousa en secondes noces (1581) l'associé de Hooftman, Pierre Panhuys, dont il a été question plus haut (Cfr FL. PRIMIS, *Geschiedenis van Antwerpen*, VIII, 2, p. 261).

(49) Cette gravure inédite — qui est de forme circulaire comme la médaille — ne figure pas dans le catalogue de l'œuvre des frères Wierix par L. ALVIN.

(50) Cfr J. DE VRIES et J. C. DE JONGE, *op. cit.*, pl. III, n° 1, et p. 35-36 et 211-212 ; J. DIRKS, *Penningkundig repertorium*, I, n° 596 ; L. FORRER, *Biographical Dictionary of Medallists*, VII (supplément), p. 488 (reproduction photographique en regard de la notice Jonghelinck) ; F. ALVIN, *op. cit.*, p. 37 (voit, à tort, dans le personnage, le fils de celui représenté sur la médaille de 1559).

Argent et plomb, 60 à 63 mm (51).

Un certain nombre d'exemplaires se présentent sans revers. Celui-ci est caractéristique du genre pittoresque pratiqué dans la médaille baroque. Conrad Bloc a utilisé pour des médailles de Guillaume d'Orange un motif assez semblable, quoique traité avec moins d'ampleur (52). L'interprétation du revers de Hooftman reste néanmoins difficile. Si nous avons parlé d'une pluie de pierres et de feu, c'est parce que nos devanciers se sont arrêtés à cette description : dans leur esprit, la devise exprime, sans doute, la reconnaissance de Hooftman envers le Seigneur qui a protégé ses vaisseaux de tous les périls. Mais pourquoi des pierres plutôt que des grelons, comme au revers d'une médaille célèbre du cardinal Gravelle? On peut tout aussi bien y voir la tombée d'une manne céleste qui ferait allusion à la grande fortune acquise ici-bas par un homme qui sut en faire si bon usage dans l'ordre de la Foi et de la Charité.

L'auteur de cette pièce ne nous est pas connu. Ce n'est sans doute pas le même que celui qui a réalisé la pièce de 1559 : la composition montre plus de vigueur et l'exécution est bien plus soignée. D'aucuns ont avancé le nom de Jonghelinck, à tort car on ne retrouve ici ni sa manière ni sa graphie si caractéristiques, sans compter que ce médailleur a une clientèle exclusivement catholique. D'autres tiennent pour Claude Frémy, un médailleur plus tardif dont on ne sait pas grand-chose. Le plus sage est peut-être de ne point priver ce chef-d'œuvre du mystère que lui confère l'anonymat et qu'il partage avec tant de productions anversoises de la seconde moitié du xvi^e siècle.

L. SMOLDEREN.

(51) Collections publiques :

Bruxelles (Cabinet des Médailles) : Argent, 61 mm (uniface) ; plomb pourvu d'une bélière, 61 mm (uniface).

Anvers (Vleeshuis) : plomb, 63 mm (uniface).

La Haye (Koninklijk Kabinet van Munten, Penningen en Gesneden Stenen, cat. 1903, I, n° 326) : plomb, 62 mm (deux coquilles indépendantes).

Collections privées :

Vente Hendrik WESTHOFF junior (Amsterdam, 1848), n° 414 (plomb).

Coll. Éd. TERBRUGGEN (Anvers, 1867), n° 1513 (plomb uniface).

Vente A. VOLCKER (Amsterdam, 1888), n° 392 (argent, 56 mm).

Coll. A. VON LANA (Berlin, 1911), t. III, n° 503 (argent, 60 mm) et pl. 27.

Vente J. SCHULMAN (Amsterdam, novembre 1911) n° 1253 (argent, 60 mm) et pl. VI.

(52) VAN LOON, éd. fr., I, p. 236, nos V, VI et VII et p. 279, n° I.



ETATIS SVR
XXXXVII

ÆGIDIO HOFTMAN ET
MARGARITAE VAN NISPEN
EIVS CONIUGI PINGERAT
MARTINVS DE VOS ANTWER-
PIAE MENSE IVLIO ANN. A. R. S.
CIII LXX

ÆTATIS SVR
XXV

MARTIN DE VOS, Portrait de GILLES HOOFTMAN
et de MARGUERITE VAN NISPEN (1570)

(Copyright Fotocommissie Rijksmuseum, Amsterdam)



1



2

1. GILLES HOOFTHOF

(Copyright A. C. L., Bruxelles)

2. JEAN CALVIN

(Copyright Bibliothèque royale, Bruxelles)



MÉDAILLE DE GILLES HOOFTMAN

(Copyright : droit : Bibliothèque royale, Bruxelles
revers : Kon. Penningkabinet, Den Haag)